

Communiqué de presse

Publication d'un livre blanc « Sécurité et confiance des échanges dématérialisés » par Dictao

Paris, le 16 février 2010 – Dictao, éditeur logiciel de référence dans le domaine de l'authentification forte et de la signature électronique, annonce la mise à disposition d'un livre blanc, intitulé « Confiance et dématérialisation : de nouveaux outils au service de l'entreprise ».

Ce livre blanc dresse le panorama des fonctions de confiance (authentification, signature électronique, constitution et archivage de preuve) à mettre en œuvre pour bâtir des applications dématérialisées de qualité ; des utilisateurs (clients, usagers, citoyen...) authentifiés par de multiples moyens (téléphone mobile, carte bancaire, certificat, etc.) peuvent alors signer électroniquement des transactions avec une Entreprise ou une Administration qui constituera et archivera des preuves électroniques des transactions. Le flux papier est complètement supprimé puisque la signature électronique a la même valeur juridique que la signature manuscrite, que des preuves électroniques sont conservées et que leur valeur probante est conservée dans le temps.

Ce livre blanc présente aussi quelques exemples d'applications dans lesquelles la mise en œuvre de fonctions de confiance permet de réduire le risque, respecter le cadre réglementaire, innover pour plus d'efficacité et de croissance.

Ainsi, la dématérialisation des flux et le développement de « l'électronique à valeur probante » est un mouvement de fond qui touche l'ensemble des secteurs. Par exemple, les téléprocédures sont des applications « gagnant-gagnant » pour l'Administration et l'utilisateur. Celui-ci n'a plus à se déplacer et peut accéder au service 24 heures sur 24. L'Administration de son côté, peut revoir en profondeur ses processus et développer l'automatisation.

Les banques ont aussi bien compris l'importance des services en ligne, de la contractualisation en ligne et de la transaction à valeur probante avec leurs clients « Particuliers » et « Entreprises ». De plus, elles doivent se conformer au cadre réglementaire de la Profession (ex : recommandations de la Banque de France sur la sécurisation des services en ligne, transfert de responsabilité dans le cadre de la vente en ligne)

Enfin, dans tous les domaines de l'économie, la dématérialisation fiscale des factures, la dématérialisation des commandes, la dématérialisation des appels d'offre, de la paie... se développent rapidement et doivent s'appuyer sur des fonctions de confiance.

Dictao tient à la disposition des personnes intéressées par ces problématiques son livre blanc « Confiance et dématérialisation » à l'adresse www.dictao.com

A propos de Dictao

Dictao est l'éditeur logiciel de référence dans le domaine de l'authentification forte et de la signature électronique.

Nous concevons et commercialisons des produits permettant de mettre en œuvre les fonctions indispensables à la sécurité et à la confiance dans un monde dématérialisé : authentification des clients et des utilisateurs, engagement à travers la signature électronique et constitution de preuves de transactions à vocation probante.

Nous aidons nos clients à sécuriser leurs applications sensibles, à répondre à leurs contraintes réglementaires et à innover pour plus d'efficacité et de croissance.

Les résultats concrets obtenus par nos clients sont les meilleurs garants de l'adéquation de nos produits, nos solutions sectorielles et notre expertise à vos besoins.

Nous accompagnons le secteur bancaire dans la sécurisation des transactions en ligne réalisées par les Entreprises et les Particuliers, la sphère publique dans la modernisation de l'Etat au travers des téléprocédures, et le monde industriel dans la concrétisation de l'entreprise étendue (dématérialisation des commandes, des factures...).

Dictao est le seul éditeur dont la gamme de produits est éprouvée dans des contextes variés (ordres de virements, contractualisation en ligne, facturation électronique ...) et certifiée au niveau EAL3+ de la norme internationale des Critères Communs par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).